



Communiqué intersyndical CGT, CFE-CGC, FO et UNSA

Paris, le 7 juin 2017

LES EMPLOYEURS JOUENT AVEC LE FEU EN VOULANT PROFITER DES ORDONNANCES POUR ATTAQUER LE STATUT DES IEG

Alors que le Gouvernement reçoit les confédérations syndicales dans le cadre de l'élaboration de la future loi Travail II, les employeurs de notre branche professionnelle veulent profiter des ordonnances pour créer les conditions qui permettront de vider notre statut de son contenu.

Pour nos organisations syndicales, notre branche professionnelle est unique en ce qu'elle repose sur un Statut pour l'ensemble des entreprises et de leurs salariés. Le dialogue social y est vivant et riche et a su montrer de fortes capacités d'adaptation aux multiples évolutions de l'environnement que le secteur connaît depuis de nombreuses années.

Si nos fédérations syndicales reconnaissent la nécessité d'aborder la question des transitions professionnelles avec l'ensemble des acteurs concernés dans le cadre des mutations industrielles portées notamment par la transition énergétique, ce sujet ne peut en aucun cas être un prétexte pour détruire les fondamentaux sociaux de notre branche.

L'évolution du code du travail souhaitée par le Gouvernement comme une partie du patronat est l'arbre qui cache la forêt. Certes, le dialogue social de la branche des Industries Electriques et Gazières (IEG) devra certainement une nouvelle fois s'adapter. Mais ce qui est en embuscade pour les salariés, c'est la remise en cause du contrat de travail commun, de la solidarité intergénérationnelle qui est un socle intangible et enfin des acquis sociaux qui ont été longtemps un modèle de progrès social dans notre pays.

Pour nos fédérations syndicales, le dialogue social doit se poursuivre dans le cadre du statut du personnel des Industries Electriques et Gazières.

Dans ce contexte, nos organisations syndicales considèrent que les conditions ne sont pas réunies pour tenir le séminaire social de Branche organisé par les employeurs le 8 juin prochain.

Un passage en force constituerait un casus belli qui appellerait une réaction immédiate et forte du corps social.